

Développement d'un centre de formation MFR (Maison Familiale rurale) en Xaintrie Val Dordogne

Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme, étendu jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap ; seuls comptent le savoir-être et la motivation. « La famille est un élément fondamental de la société. C'est une communauté de personnes, de fonctions, de droits et de devoirs. Elle est une réalité affective, éducative, culturelle, civique, économique et sociale. Cadre naturel du développement et du bien-être de tous ses membres, elle est le lieu privilégié d'échanges, de transmissions et de solidarités entre les générations. Elle doit donc recevoir protection, soutien et bénéficier des droits et services nécessaires pour exercer pleinement ses droits et responsabilités. »

Article 1 de la Déclaration des droits de la famille.

L'Union Départementale des Associations Familiales de la Corrèze est une Association qui œuvre pour la protection des droits et des intérêts de la famille.

VOS MISSIONS :

- Accompagnement à la création d'un centre de formation ;
- Promotion des missions proposées par la MFR ;
- Animation du réseau partenarial et des bénévoles.

QUALITES ATTENDUES :

- Capacités administratives et de constitution de dossiers de subvention ;
- Participation à la vie fédérale et associative ;
- Forte appétence à la communication à destination des partenaires et des bénéficiaires.

CONTRAT ET REMUNERATION :

- Permis B obligatoire ;
- Bonnes capacités rédactionnelles.

DUREE :

- Mission de 8 mois à compter du 01/05/2021.

LIEU :

- Siège administratif à Tulle et déplacements au niveau départemental

Les candidatures (CV – Lettre de Motivation – Copie des diplômes) sont à adresser à l'attention de la présidente de l'UDAF, au service RH de l'UDAF de la Corrèze – 12, Place Martial Brigouleix 19000 TULLE ou par mail : rguibert@udaf19.fr